

# Le château de Joux sélectionné par la Mission patrimoine

Chaque année la Mission patrimoine, qui regroupe la Mission Stéphane Bern et la Fondation du patrimoine, retient une centaine de sites patrimoniaux à protéger sur le territoire français. Pour cette nouvelle mission de sauvetage, c'est le château de Joux qui a été retenu dans le département du Doubs.

Perché sur un éperon rocheux à 950 mètres d'altitude, impossible de loucher son imposante silhouette qui trône là depuis un millénaire. Côté visiteurs, le château de Joux n'a pas à se plaindre, avec environ 45 000 visiteurs par an il fait partie des sites touristiques les

plus visités dans le département. Mais avec ses deux hectares de surface et ses 250 pièces, le budget entretien et restauration pèse de plus en plus lourd.

Pour trouver une nouvelle aide financière, Laurène Mansuy, directrice du musée municipal de Pontarlier et du château de Joux a eu l'idée de recourir à la Mission patrimoine. « Nous avons déposé un dossier en décembre 2019 pour soutenir notre nouvelle phase de restauration qui concerne deux ponts-levis de la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> enceinte, le pont dormant et la porte d'honneur », explique la responsable.

## Sélectionné parmi 3 000 candidatures

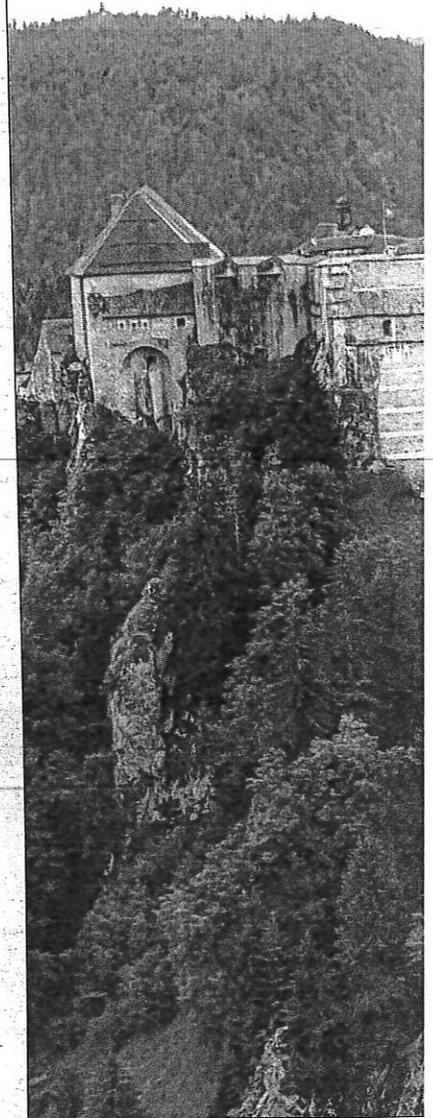
La bonne nouvelle est tombée le 31 août dernier : parmi les 3 000 dossiers déposés, le château de Joux fait partie des 101 projets sélectionnés par la Mission patrimoine. Grâce à un partenariat avec la Française des jeux (FDJ) et avec l'ouverture de souscriptions publiques, la Fondation du patrimoine récolte chaque année, depuis deux ans, une vingtaine de millions d'euros qu'elle reverse ensuite aux projets sélectionnés. Une sacrée aide financière qui

pourrait aider le château de Joux à financer une partie de ses prochains travaux.

« Notre nouvelle phase de restauration est déjà financée par la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) à hauteur de 40 % et par la Région à hauteur de 20 %. Le Département devrait également nous soutenir. La part importante qui resterait à la charge de la Communauté de communes du Grand Pontarlier pourrait alors être réduite grâce à la Mission patrimoine. » Cette libération financière permettrait de pouvoir réaliser de nouveaux investissements, notamment pour améliorer l'accueil du public sur le site. Mais aussi mettre en place de manière pérenne un mode de visite libre du château, qui se visite uniquement en présence d'un médiateur.

« Avec ses 1 000 ans d'histoire, il y a toujours quelque chose à faire sur le site. C'est une très bonne nouvelle pour nous, ça donne une visibilité au château. C'est fantastique de le faire connaître. Ça confirme qu'on a une pépite sur le territoire. »

Capucine CARDOT



“ Nous avons déposé un dossier en décembre 2019 pour soutenir notre nouvelle phase de restauration ”

Laurène Mansuy, directrice du musée municipal de Pontarlier et du château de Joux

## Le château bientôt accessible en visite libre ?

Ouvert à la visite depuis 1954, le château de Joux se parcourt d'ordinaire uniquement en présence d'un guide. Cet été, la crise sanitaire a permis de tester grandeur nature un projet qui occupait les esprits des gestionnaires du château depuis quelque temps : les visites libres.

### Un nouvel investissement à prévoir

« Il y a beaucoup d'escaliers dans le château et il y a quelques espaces difficiles pour les personnes claustrophobes ou sujettes au vertige. Pour ces personnes-là, il est plus agréable de déambuler librement », explique Laurène Mansuy, directrice du château de Joux et du musée municipal de Pontarlier.

Testé uniquement cet été, ce nouveau mode de visite ne permettait toutefois pas de découvrir le puits, les escaliers en colimaçon et les galeries souterraines du château. En revanche, les visiteurs autonomes pouvaient se rendre sur des lieux qui ne figurent pas sur le parcours des visites guidées, comme la tour du fer à cheval ou le magasin de poudre.

« On a eu de bons retours, les visiteurs étaient contents. » L'expérience estivale a semble-t-il été concluante, d'autant plus que la fréquentation est en hausse de 26 % depuis la réouverture du château le 10 juillet dernier. Mais pour rendre pérenne ces visites libres, le site devrait prévoir de nouveaux investissements

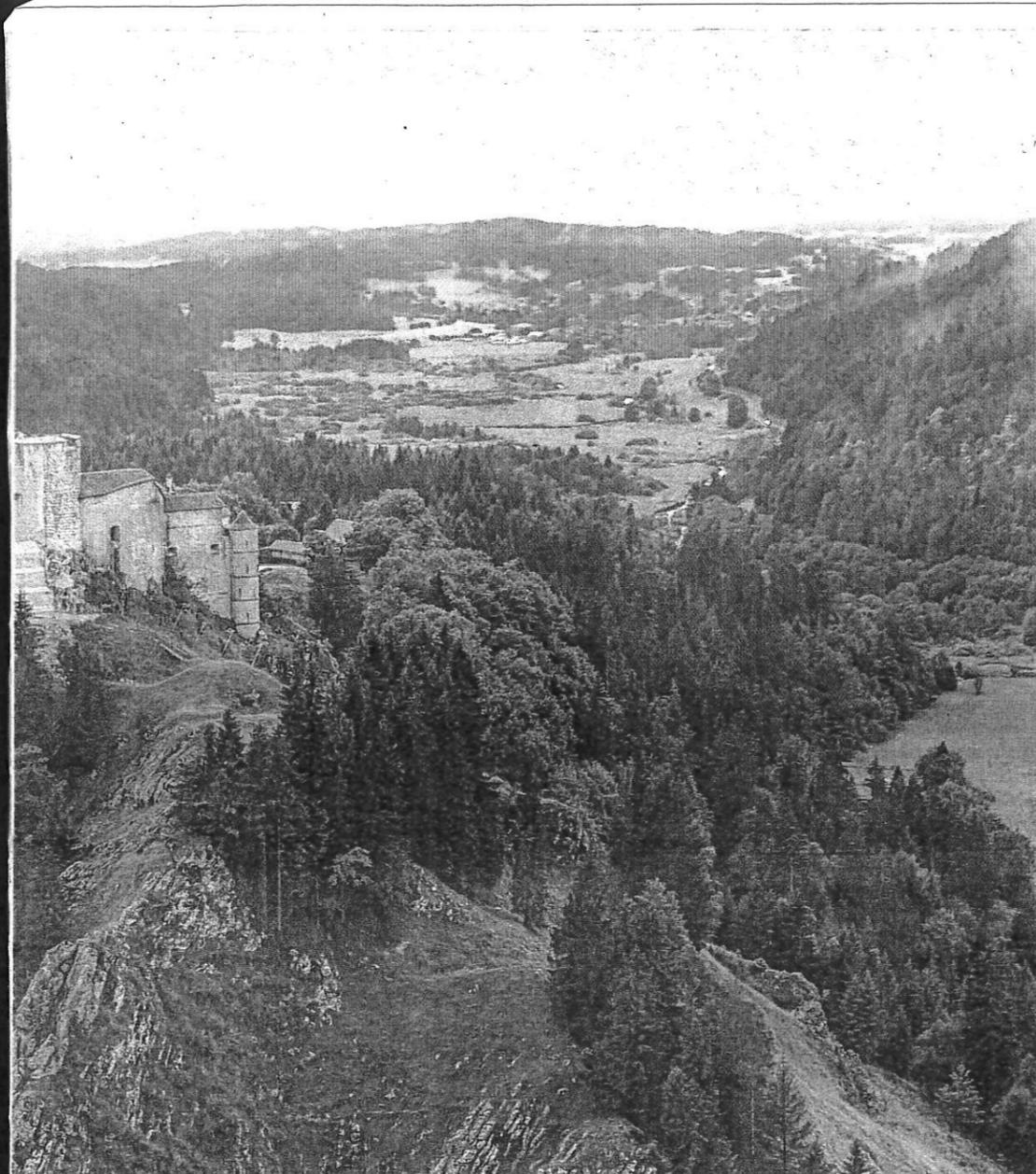


Habituellement, le château de Joux se visite uniquement en compagnie d'un guide. Photo ER/Capucine CARDOT

pour créer une signalétique durable et proposer des dépliants explicatifs aux visiteurs. Un nouveau poste de

dépense qui pourrait profiter de la générosité de la Mission patrimoine.

C.C.



La Mission patrimoine pourrait aider au financement de la restauration de deux ponts-levis, du pont dormant et de la porte d'honneur. Photo d'archives ER/Didier FOHR

## Fort Malher, l'oublié du patrimoine



À cause notamment des nombreux éboulements, le fort Malher est interdit d'accès. Photo ER/Capucine CARDOT

À quelques battements d'ailes du château de Joux, se juche à 1 032 mètres d'altitude le fort Malher. Construit seulement au XIXe siècle, ce fortin militaire a pour mission de protéger son illustre aîné, situé sur la colline juste en face. Mais voilà bien longtemps qu'il n'est plus nécessaire de protéger le château de Joux d'attaques ennemies, ni de renforcer la défense menée depuis le sommet du Larmont. Par la force des choses le fort Malher a été abandonné et aujourd'hui le fier fortin tombe en ruine.

### Une remise en état trop onéreuse

Alors que le château de Joux acquiert une nouvelle mise en lumière grâce à la Mission patrimoine, le fort Malher, lui, reste dans son ombre. La Communauté de communes du Grand Pontarlier avoue son impuissance financière face aux travaux qui seraient nécessaires pour sa remise en état. « À vue de nez, il faudrait remettre autant d'argent que dans le château de Joux, mais on n'a pas les reins assez solides », souffle-t-on à l'intercommunalité. Même si fréquemment, la communauté de communes continue de sécuriser le site, c'est un fait établi, la priorité est juste en face, de l'autre côté de la cluse.

C.C.

## Mission patrimoine, dons et FDJ, comment ça fonctionne ?

Depuis 2017, la Mission Stéphane Bern s'allie avec le ministère de la Culture, la Fondation du patrimoine et la Française des jeux (FDJ) pour soulever des financements en faveur de sites patrimoniaux en péril.

En deux ans, la Mission patrimoine a récolté 89 millions d'euros. Mais d'où vient cette généreuse somme ?

Elle provient de deux sources différentes. La plus visible d'entre elles, c'est la FDJ qui met en vente chaque année des tickets à gratter et plusieurs tirages de loto en faveur de la Mission patrimoine. Pour chaque ticket vendu, la FDJ reverse 1,76 € à la Fondation du

société de jeux organisera cinq tirages du loto dédiés à la Mission patrimoine les 9, 12, 14, 16 et 19 septembre. Pour chaque grille vendue, la FDJ reversera également 0,54 € à la fondation.

### Aider directement un projet

Seconde source de financement : les souscriptions publiques. Pour les donateurs les plus chauvins, il est possible d'aider directement un projet sur le site internet de la Mission Stéphane Bern qui créé une souscription pour chacun d'eux.

Pour cette troisième édition de Mission patrimoine, une partie de ces nombreux millions financera la restaura-



Sur chaque vente d'un ticket de grattage, 1,76 € sera reversé à la Fondation du patrimoine. Photo ER/Capucine